

**CAOJOP 2030 - Comité d'Alerte sur l'Organisation des JOP 2030 -
Participation Concertation SOLIDEO projet olympique Montgenèvre**

1/ Une concertation qui n'en n'est pas une et qui vire à la propagande.

Le dossier de concertation brille plus par ce qu'il n'expose pas que par son contenu. Exemple : aucune étude indépendante corroborant le peu d'informations fournies n'est annexée au dossier. C'est particulièrement flagrant sur le volet environnemental.

Le schéma d'organisation des deux réunions de concertation démontre à lui tout seul que la méthodologie mise en place n'est pas celle d'une véritable concertation. Aucun débat possible. Il ne s'agit que d'une suite de questions-réponses où les porteurs du projet ont toujours le dernier mot. 12% de temps de parole pour le public lors de la 1^{ère} réunion, 8% lors de la seconde. Des chiffres qui démontrent la non-importance donnée aux avis du public.

Une très désagréable surprise : Lors de la réunion de clôture de la concertation, on constate que c'est la SOLIDEO elle-même qui produit et produira la synthèse des concertations.

Le choix de la garantie de la bonne tenue de la concertation sous l'égide de la C.N.D.P. a donc ses limites. À quoi sert de garantir une concertation équitable si la synthèse de cette concertation est confiée aux porteurs du projet et ne peut donc qu'être orientée ?

Pour preuve : la synthèse partielle rendue publique ne donne jamais le chiffre écrasant de participations qui sont contre ce projet dans sa globalité. Cf. les avis déposés par voie électronique.

2/ « Ce ne sont pas les territoires qui s'adaptent aux Jeux, ce sont les Jeux qui s'adaptent aux territoire ». Ah bon ?

Cette phrase est devenu un mantra décliné à volonté par le C.I.O. et les porteurs du projet, lue et entendue dans de multiples médias.

Nous constatons sans surprise que ce n'est qu'un effet de communication.

La preuve, entre autres : Ce sont les exigences de la F.I.S. (Fédération Internationale de Ski) qui forcent la création d'une nouvelle piste génératrice d'un saccage en règle du bois du Prarial à hauteur de 5,5 ha de forêt de mélèzes.

Ce sont donc bien les Jeux qui posent leur emprise sur les territoires et non le contraire.

Le récit consistant à dire que les Jeux sont au service des besoins des territoires tombe à l'eau.

3/ Beaucoup trop de promesses et d'incantations. Les organisateurs font comme si nous n'avions aucune référence tirée des J.O. d'hiver passés.

On nous promet des budgets maîtrisés.

Or on sait que tous les J.O. d'hiver antérieurs sont déficitaires et que les budgets initiaux explosent systématiquement.

La circonstance aggravante : la France n'a plus que 3 ans pour livrer les J.O.

Dans ces conditions, en ayant deux fois moins de temps pour préparer ces Jeux que les pays précédents, il est impossible de croire que cette contraction drastique des délais permette la moindre maîtrise budgétaire.

4/ Attention Danger ! Des risques majeurs pour la petite commune de Montgenèvre

Montgenèvre est une commune de 450 habitants permanents. Une station qui se définit comme familiale et donc avec la clientèle qui va avec.

Elle ne pèse donc pas lourd face au mastodonte J.O./C.I.O. et aux intérêts des entreprises associées à ce projet : sponsors et travaux.

Pour tenir leurs budgets au mieux (objectif très compromis), COJOP et SOLIDEO qui ont contractuellement la mainmise sur le territoire (délibération communales, contrat hôte olympique et loi spéciale) sont donc obligés d'externaliser des coûts en direction des collectivités territoriales.

Pour exemple : études et travaux sur la voie olympique de Serre-Chevalier pris en charge par les collectivités à hauteur de 13,8 millions, Parkings et infrastructures adjacentes prises en charge par la commune de Villeneuve-la-Salle, etc...

Montgenèvre ne va pas y échapper. Et plutôt que de s'endetter sur des projets communaux choisis et réellement en phase avec les besoins locaux, elle sera contrainte d'assumer des travaux en lien direct avec la bonne organisation des Jeux.

Autre aspect : les pertes d'exploitation colossales déjà chiffrées par la commune et rendues publiques par Madame la maire. Une estimation à près de 23 millions qui fait frémir car il n'y a aucune ligne budgétaire au COJOP pour compenser par des indemnités.

5/ Un héritage qui n'en est pas un.

De la voix même des acteurs locaux, y compris ceux qui se sont exprimés en réunion publique, La commune est parfaitement en mesure d'assumer seule, avec l'appui des subventions habituelles, le peu d'équipements qui seraient pris en charge par les budgets J.O.

En outre, des voix de socio-professionnels très intégrés localement s'élèvent contre l'emprise de ces J.O. sur la commune (commerçants, acteurs du ski). Dans un media local, un commerçant a même expliqué qu'il craignait de devoir mettre les clés sous la porte à cause des pertes de chiffres d'affaires induites par les travaux et la sclérose programmée de la station.

6/ Surtourisme à l'horizon

Partout, les Alpes se réchauffent et les prévisions sont affolantes pour l'avenir.

De façon systémique, les stations comme Montgenèvre vont donc voir naturellement affluer la clientèle des stations situées à plus basse altitude.

Or dès aujourd'hui, les capacités d'accueil de la station sont en limite de rupture pendant les périodes scolaires hivernales.

De l'aveu même du directeur de l'office de tourisme de Montgenèvre, le flash olympique permettra de rajouter une strate de clientèle venue de pays lointains.

Les J.O. vont donc tout droit propulser la station dans l'ère du surtourisme. Un héritage en forme de cadeau très empoisonné.

7/ Très mauvais impact Carbone à long terme

Les porteurs du projet vendent les olympiades les plus propres de l'histoire en termes d'émissions de CO2.

Comparé aux olympiades passées, il n'est pas difficile de faire mieux.

Mais ils ne mesurent que l'impact direct des J.O. et pas les incidences induites par l'afflux durable de clientèle venue des Quatre coins de la planète qui aura connu la station via le grand flash olympique.

Sur le long terme, c'est donc catastrophique.

8/ Saccage et scandale en vue ?

Aujourd'hui, le bois du Prarial est devenu le bois des enfants grâce à la mise en place d'un parrainage massif de tous les mélèzes par les enfants/adolescents et jeunes adultes du Briançonnais et d'ailleurs.

La portion menacée par la nouvelle piste est donc aujourd'hui truffée d'arbres portant des plaquettes en bois recyclé où trônent les noms de leurs jeunes parrains.

Le site est également déclaré première « réserve Naturelle Nationale d'Enfance Protégée » sous le leitmotiv : les enfants protègent les arbres et les arbres protègent la forêt.

Désormais, pour les organisateurs, il s'agit de choisir entre saccager le bois des enfants pour des besoins non impérieux ou de s'orienter vers d'autres solutions tout à fait réalistes.

Il est donc temps pour eux de démontrer que leurs engagements ne sont pas que du vent et que la feuille de route environnementale du COJOP n'est pas qu'une vaste blague.

9/ Un front de neige défiguré.

Le plan des pistes de Montgenèvre est ancien, ce qui a permis à la partie basse de la station d'acquérir un aspect paysager exceptionnel avec un front de neige assez intact et verdoyant.

Le parcours du golf est aussi, pour une large partie, touché par les aménagements J.O.

Or toutes les épreuves et les aménagements afférents sont situés sur le front de neige. Cela implique un lourd impact en termes de chantier sur ce front de neige.

Sur le plan visuel et environnemental, c'est déjà une catastrophe.

Mais ce front de neige est aussi le poumon des activités économiques liées au ski et les professionnels ne se privent pas de le faire remarquer.

Par exemple, le tapis débutants qui sauterait pour l'aménagement des Jeux est incontournable pour l'apprentissage des enfants.

Golf retourné, front de neige hivernal chamboulé, voilà deux grosses épines du pied en termes d'attractivité et donc de retombées économiques.

Notre conclusion :

Quand un projet de cette envergure est parachuté par quelques politiques hors-sol, quand il n'est pas choisi et coconstruit avec la population, il est impossible qu'il corresponde aux réels besoins du territoire.

Dans ce cas précis, c'est encore plus grave que cela.

Il agit comme un chancre aux multiples ramifications qui se nourrit du territoire à son seul profit.

L'intérêt général et l'esprit olympique sont à mille lieues de tout cela.